KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-En-Cotentin Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Femmes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Association Femmes
2 rue Cotis Capel - 50100 Cherbourg-En-Cotentin
Ce rapport contient 39 pages
Référence : TC/OL/OD/ML

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-En-Cotentin Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Femmes

Siège social : 2 rue Cotis Capel - 50100 Cherbourg-En-Cotentin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association Femmes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes et méthodes comptables – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cherbourg-En-Cotentin, le 16 juin 2021

KPMG S.A.

Olivier Lenoël
Associé

KPMG S.A.

Thierry Champion
Associé

Nom de l'Etablissement : **Association Femmes consolidé**

BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

	ACTIF	31 DECEMBRE 2020			31 DECEMBRE 2019
		Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE	***Immobilisations incorporelles***			-	
	Frais d'établissement	42 290,03	42 290,03	-	-
	Frais de recherche et de développement			-	
	Donations temporaires d'usufruit			-	
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	499,00	499,00	-	
	Autres immobilisations incorporelles			-	164,49
	Immobilisations incorporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
				-	
	Immobilisations corporelles			-	
	Terrains			-	
	Constructions			-	
	Installations techniques, matériels et outillage	111 727,64	87 495,25	24 232,39	24 844,24
	Autres immobilisations corporelles	404 836,57	320 350,87	84 485,70	81 807,62
	Immobilisations corporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
				-	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
	Immobilisation affectées, concédées ou mise à disposition			-	
				-	
	Immobilisations financières			-	
	Participations et créances rattachées à des participations			-	
	Autres titres immobilisés	5,00		5,00	5,00
	Prêts			-	
	Autres immobilisations financières	12 544,45		12 544,45	10 085,75
				-	
	TOTAL I =	**571 902,69**	**450 635,15**	**121 267,54**	**116 907,10**
	Comptes de liaison (1)			-	
	TOTAL II =	**-**	**-**	**-**	**-**
ACTIF CIRCULANT	***Stocks et en-cours***			-	
	Stocks et en-cours			-	
	Matières premières et fournitures	4 648,32		4 648,32	6 114,91
	Autres approvisionnements			-	
	En-cours de production (biens et services)			-	
	Produits (intermédiaires et finis et résiduels)			-	
	Marchandises			-	
	En voie d'acheminement, mise en dépôt ou donnés en consignation			-	
				-	
	Avances et acomptes versés sur commandes			-	
				-	
	Créances (2)			-	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 391,62	83,14	32 308,48	39 351,14
	Créances reçues par legs ou donations			-	
	Autres créances	67 830,28		67 830,28	91 059,34
				-	
				-	
	Valeurs mobilières de placement			-	
	Instruments de trésorerie			-	
	Disponibilités	1 794 929,04		1 794 929,04	1 394 717,84
	Charges constatées d'avance	9 555,88		9 555,88	8 361,24
				-	
	TOTAL III =	**1 909 355,14**	**83,14**	**1 909 272,00**	**1 539 604,47**
	Frais d'émission d'emprunts IV =			-	
	Primes de remboursement des obligations/emprunts V =			-	
	Ecart de conversion (actif) VI =			-	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**2 481 257,83**	**450 718,29**	**2 030 539,54**	**1 656 511,57**

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement, entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an : ...79 439,15... €.....Dont à plus d'un an : .....30 338,63... €
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 394-96 du CASF.

Nom de l'Etablissement : Association Femmes consolidé

	PASSIF	31 DECEMBRE 2020	31 DECEMBRE 2019
	Fonds propres/ Fonds associatifs		
	Fonds propres / Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propes complémentaires	31 640,85	31 640,85
	Fonds propres / Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables		37 974,94
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propes complémentaires		23 320,00
	Ecart de réévaluation		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves indisponible		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves des ESSMS sous gestion contrôlée (1068)		
	Excédents affectés à l'investissement	38 420,89	5 366,14
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	15 244,90	15 244,90
	Réserves de compensation	534 149,07	487 326,93
	Réserves de compensation des charges d'amortissement	10 960,00	
	Réserves diverses	274 777,43	150 571,88
	Autres		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde créditeur)	75 137,63	123 014,28
	Report à nouveau ESSMS sous gestion contrôlée (solde créditeur)		
	RAN effectué en application du b) du 1° de l'art R314-234 du CASF		
F	RAN effectué en application du 1° du I de l'art R314-51 du CASF	176 025,90	
O	RAN affecté au financement de mesures d'exploitat° n'accroissant pas les charges d'exploitat° des exercices suivant celui auquel le résultat est affecté	5 421,27	
N	Autre RAN	93 832,96	
D			
S	**Report à nouveau ESMS sous gestion contrôlée (solde débiteur)**		
	RAN ESSMS prises en charges		
P	RAN ESSMS constitué de charges rejetées		
R	RAN ESSMS dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée		
O	Amortissements comptables excédentaires différés		
P	Dépenses pour congés payés	- 104 142,04	- 96 523,30
R	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article r314-45 du CASF	- 161 255,53	- 139 214,20
E	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs		
S			
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde débiteur)		
	Résultat (excédent ou déficit) sous contrôle de tiers financeurs		115 571,23
	Résultat de l'exercice		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	306 083,88	235 919,70
	SITUATION NETTE (sous total)	*1 296 297,21*	*990 213,35*
	Fonds propres consomptibles		
	Dotation consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Subventions d'équipement	54 656,00	54 656,00
	Autres subventions d'investissement		
	Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	- 37 389,60	- 18 197,82
	Provisions réglementées		
	Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	37 849,55
	Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Pour investissement (participation des salariés)		
	Provisions réglementées relatives aux stocks		
	Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Provision spéciale de réevaluation		
	Plus-values réinvesties		
	Autres provisions réglementées		
	Pour produits financiers des ESSMS		
	Afférentes aux plus-values nettes d'actif		
	TOTAL I =	**1 351 413,16**	**1 064 521,08**
	Comptes de liaison		
	TOTAL II =	-	-
	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS		
FONDS	Fonds dédiés à l'investissement		
REPORTES	Fonds dédiés à l'exploitation		
ET DEDIES	**Fonds dédiés sur subventions d'exploitation**	32 478,00	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	TOTAL III =	**32 478,00**	-
	Provisions		
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 338,63	30 338,63
	Provisions pour charges	237 756,97	198 758,35
	TOTAL IV =	**268 095,60**	**229 096,98**
	Dettes (3)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 240,00	1 240,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 851,69	4 130,00
	Redevables créditeurs	4 723,22	2 791,51
DETTES			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	147 560,68	118 912,03
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sociales et fiscales	220 158,19	235 819,97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes (5)	10,00	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	9,00	
	TOTAL V =	**378 552,78**	**362 893,51**
	Ecart de conversion (passif)		
	TOTAL VI =	-	-
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**2 030 539,64**	**1 656 511,57**
		-	-

(1) Dont compte 1201 : ... 166 767,56 €.....et compte 1291 : ..... résultats sous contrôle de tiers financeurs
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement
(4) Dont à plus d'un an : .....Dont à moins d'un an : .....378 552,78 €.....
(5) Dont fonds des majeurs protégés : .....

Nom de l'Etablissement : **Association Femmes consolidé**

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2020	2019	ECART	PRODUITS	2020	2019	ECART
Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
			-	Cotisations			-
Achats de marchandises			-	Ventes de biens et services			-
Variation de stock de marchandises			-	Ventes de biens			-
Achats de matières premières et fournitures	59 787,01	99 195,99	- 39 408,98	*ventes de dons en nature*			-
Variation de stock de matières premières et fournitures	1 466,59	312,62	1 153,97	*ventes de biens relatives aux activités ESSMS*	211 600,83	255 950,16	- 44 349,33
Achats d'autres approvisionnements			-				-
Variation de stock d'autres approvisionnement			-	Ventes de prestations de service			-
Achats non stockés de matières et fournitures	223 545,77	184 890,52	38 655,25	*parrainages*			-
			-	*ventes de prestations relatives aux activités ESSMS*	3 859,93	3 671,48	188,45
Charges externes	457 142,65	436 264,80	20 877,85	Produits de tiers financeurs			-
Aides financières			-	Concours publics (Contributions financières des autorités de tarification relatives aux ESSMS	1 884 250,68	1 721 887,20	162 363,48
Impôts, taxes et versements assimilés			-	Subventions d'exploitation	570 987,20	443 026,82	127 960,38
sur rémunérations	96 550,14	97 103,35	- 553,21	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			-
autres	436,54	646,93	- 210,39	Ressources liées à la générosité du public			-
Salaires et traitements	1 108 539,48	1 055 463,71	53 075,77	*Dons manuels*			-
Charges sociales	379 843,23	383 222,94	- 3 379,71	*Mécénats*			-
			-	*Legs, donations et assurances-vie*			-
Dotations aux amortissements et provisions			-	Contributions financières			-
Dotations aux amortissements des immobilisations	38 096,24	35 379,49	2 716,75	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	63 068,90	64 349,30	- 1 280,40
			-	Utilisations des fonds dédiés			-
Dotations aux dépréciations et aux provisions :			-	Autres produits			-
pour charges d'exploitation	39 070,58	39 939,08	- 868,50	Cotisations			-
pour immobilisations			-	Dons manuels			-
sur actif circulant	3 652,20	700,27	2 951,93	Mécénats			-
			-	Legs et donations			-
Reports en fonds dédiés			-	Contributions financières reçues			-
Autres charges			-	Versement des fondateurs			-
Aides financières			-	Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat			-
Autres charges	11 845,27	9 183,97	2 661,30	Autres produits	130,38	497,72	- 367,34
TOTAL II :	**2 419 975,70**	**2 342 303,67**	**77 672,03**	**TOTAL I :**	**2 733 897,92**	**2 489 382,68**	**244 515,24**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II) (excédent)	***313 922,22***	***147 079,01***	***166 843,21***	***1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II) (déficit)***	-	-	-
Charges financières				Produits financiers			
			-				-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			-	De participation	4 396,96	5 271,81	- 874,85
Intérêts et charges assimilées			-	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-
Différences négatives de change			-	Autres intérêts et produits assimilés			-
Charges nettes sur cessions de VMP			-	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			-
			-	Différences positives de change			-
			-	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-
			-				-
TOTAL IV :	-	-	-	**TOTAL III :**	**4 396,96**	**5 271,81**	**- 874,85**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) (excédent)	***4 396,96***	***5 271,81***	-	***2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) (déficit)***	-	-	***874,85***
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) (excédent)	***318 319,18***	***152 350,82***	***165 968,36***	***3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) (déficit)***	-	-	-
Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels			
			-				-
Sur opérations de gestion			-	Sur opérations de gestion			-
Exercice courant	206,10	202,76	3,34	Exercice courant	11 433,34	211,26	11 222,08
Exercices antérieurs		521,90	- 521,90	Exercices antérieurs	4 959,09	730,15	4 228,94
Sur opérations en capital			-	Sur opérations en capital	9 595,89	8 850,52	745,37
Dotations aux amortissements et aux provisions			-	Reprise sur provisions			-
DAP réglementées destinées à la couverture du BFR			-	Reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR			-
DAP réglementées pour renouvellement des immobilisations			-	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			-
DAP réglementées des plus-values nettes d'actif			-	Reprises sur provisions réglementées des plus-values nettes d'actif			-
dotations aux autres provisions réglementées			-	Reprises sur autres provisions réglementées			-
pour risques et charges d'exceptionnelles	127,52	362,88	- 235,36	pour risques et charges d'exceptionnelles			-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	32 478,00		32 478,00	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		23 364,42	- 23 364,42
			-				-
							-
TOTAL VI :	**32 811,62**	**1 087,54**	**31 724,08**	**TOTAL V :**	**25 988,32**	**33 156,35**	**- 7 168,03**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) (excédent)	-	***32 068,81***	-	***4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) (déficit)***	***6 823,30***	-	***38 892,11***
Participation des salariés aux résultats (VII)			-				-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 412,00	6 210,00	- 798,00				-
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 458 199,32	2 349 601,21	108 598,11	Total des produits (I + III + V)	2 764 283,20	2 527 810,84	236 472,36
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	**306 083,88**	**178 209,63**	**127 874,25**	**RESULTAT DEBITEUR = Déficit**	-	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			-	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			-
Secours en nature			-	Dons en nature			-
Mises à disposition gratuite de biens	7 000,00		7 000,00	Prestations en nature	7 000,00		7 000,00
Prestations en nature			-	Bénévolat	875,00		875,00
Personnel bénévole	875,00		875,00				-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**2 772 158,20**	**2 527 810,84**	**244 347,36**	**TOTAL GENERAL (I + II + III)**	**2 772 158,20**	**2 527 810,84**	**244 347,36**

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos au 31/12/2019 avait une durée de 12 mois pour l'ensemble des établissements.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 2 030 539.54 €

Le résultat net comptable est un excédent de 306 083.88 €.

Les informations communiquées, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/05/2021 par la responsable comptable et financière et les dirigeants.

Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

« Indépendante de tout parti politique, l'association :

- *regroupe des femmes militantes,*
- *lutte en faveur des droits des femmes pour une société laïque et égalitaire (contraception, avortement, libre disposition de son corps, égalité dans le monde du travail, représentativité dans la vie politique),*
- *lutte contre les violences physiques, sexuelles et morales exercées contre les femmes, la prostitution subie ou forcée, le harcèlement sexuel, l'usage sexiste de l'image de la femme, la ségrégation scolaire.*
- *gère des établissements d'accueil et d'hébergement pour permettre à des femmes en situation de rupture, d'isolement, de danger physique et moral de retrouver un équilibre et de se prendre en charge. En ce sens, l'Association Femmes accueille de manière inconditionnelle les femmes qui en font la demande. »*

Nature et périmètre

des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice au sein de l'association relève du secteur social et médico-social : de l'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI), des personnes vulnérables, de l'aide sociale à l'enfance et du parcours de soin. L'activité des établissements et services que l'Association Femmes gère peut-être résumée ainsi :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes *(34 places dont 4 places d'urgence)*
- Centre Parental *(27 places)*
- Lits Halte Soins Santé pour femmes *(6 places)*
- Appartements de Coordination Thérapeutique pour femmes *(4 appartements)*
- Service Logement *(10 ALT et 12 suivis AVDL)*
- Service pour les femmes Victimes de Violences Intra Familiale *(16 places réparties en 8 place d'urgence et 8 ALT)*
- Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans la restauration
- Maison Relais *(54 places)*
- Service d'accueil et d'écoute sans hébergement pour toutes les femmes

L'ensemble de ces activités est regroupé dans le département de la Manche, plus précisément dans le nord cotentin.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :

Le personnel exerçant au sein de l'association est dit pluridisciplinaire. Il regroupe une direction, des agents administratifs, des travailleurs sociaux, du personnel médical et des agents de service. L'ensemble du personnel est sous Contrat à Durée Indéterminée.

- Autres moyens/dépenses engagées :
    - Formation : formation en lien avec les activités de l'entité pris en charge par l'OPCO et formation obligatoire de sécurité
    - Locaux : Location de locaux à Cherbourg en Cotentin pour exercer et gérer les diverses activités

Principes et méthodes comptables

- ***Principes généraux***

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A compter du 1er janvier 2020 ; le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et du règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

- ***Changement de méthode comptable***

Première application des règlements ANC n°2018-06 & ANC 2019-04

La première application des règlements ANC n°2018-06 & ANC 2019-04 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si les règlements ANC n°2018-06 & ANC 2019-04 avaient été appliqués dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Etat des provisions

Provision pour risques

Depuis 2017, une provision pour risques, à hauteur de 15 000 €, est présente dans les comptes pour faire face à la créance de l'Etat envers le CHRS suite au passage d'un financement de prix de journée à un financement en Dotation Globale de Financement (DGF). En 2019, un complément de provision a été comptabilisé afin de couvrir le risque à 100% ; la provision pour risque s'élève donc à 30 338.63 €.

Provision pour charges

Une provision pour charges relative aux dépenses liées aux départs en retraite apparait dans les comptes.

Sur l'exercice 2020, une dotation de 39 070.58 € a été comptabilisée pour faire face aux futures dépenses liées aux départs en retraite.

Fonds dédiés

Sur l'exercice 2020, des fonds dédiés ont été dotés pour un montant de 32 478 €. Le total des fonds dédiés au 31/12/2020 s'élève donc à 32 478 €.

Tableau des engagements retraite au 31/12/2020

ETABLISSEMENTS	PROVISION TOTALE	PROVISION AU 01/01/2020	COMPTE 158800		PROVISION AU 31/12/2020
			Dotation	Reprise	
CHRS	56 691,69	27 750,30			27 750,30
BE	-	-			-
MP	138 954,94	-			-
LHSS	18 881,34	-			-
SL	-	-			-
AAVA	2 023,62	920,13	1 103,49		2 023,62
SIEGE	-	-			-
ACT	8 636,40	-			-
VIF	2 040,53	-	2 040,53		2 040,53
MR	10 528,46	8 832,39	1 696,07		10 528,46
CONSOLIDATION		161 255,53	34 158,53		195 414,06
TOTAL	**237 756,97**	**198 758,35**	**38 998,62**	-	**237 756,97**

Etat des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est le coût d'achat selon la méthode du premier entré premier sortie.

Valeur comptable globale des stocks est de 4 648.32 €.

Rémunération des dirigeants

Le montant de la rémunération globale des plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiqué car il conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Effectif employé pendant l'exercice

Au cours de l'année 2020, l'effectif moyen employé par catégorie se présente ainsi :

CATEGORIE	EFFECTIF MOYEN
Cadre	6
Employé	32
Ouvrier	2

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles n'est pas significatif sur l'exercice 2020.

Quant aux produits exceptionnels, ils correspondent principalement à :

- des produits sur exercice antérieur relatif à l'exonération sur 2020 du versement de la PEEC (*Participation Employeurs à l'Effort Construction*) pour un montant de 4 959.09 €,
- la quote-part de subvention d'investissement de 9 595.89 € virée au compte de résultat pour l'année 2020,
- des dons reçus pour 11 276.72 €.

Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Notre association a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- **Bénévolat des membres de l'Association Femmes lors des réunions du conseil d'administration.**

  Le nombre moyen de membre pris en compte pour la valorisation est de 3 personnes. Sur l'exercice 2020, dix réunions ont eu lieu d'une durée approximative de 2 heures. Le SMIC horaire chargé a été appliqué pour obtenir une valorisation annuelle du bénévolat de 875 €

- **Mise à disposition gratuite de bien par la Ville de Cherbourg en Cotentin pour le service La Belle Échappée.**

Les biens mis à disposition pour ce service sont principalement : un local meublé aménagé en bureau et les prestations annexes comme les charges dites locatives, le nettoyage des locaux, ... et l'accès à du matériel bureautique (photocopieur...). Un loyer d'environ 585 € par mois incluant l'ensemble des prestations a été estimé pour une durée de 12 mois sur l'exercice 2020.

Faits majeurs

Les principaux faits majeurs sur l'exercice 2020 sont :

- Ouverture d'un nouveau service « Violences Intra Familiales » à compter du 1er avril 2020 par subvention annuelle pour 8 places en urgence et 8 places en ALT et incluant la reconduction de la subvention accordée au CHRS, depuis l'année 2017, de 2 places d'urgences dédiées pour les femmes victimes de violences ;

- Augmentation de capacité d'accueil de 6 places pour l'établissement de la Maison Parentale, autorisées par le Conseil Départemental de la Manche, à compter du 1er octobre 2020 et de 1 appartement pour l'établissement ACT autorisé par l'ARS Normandie, à compter du 1er septembre 2020 ;

- La crise sanitaire du COVID 19 a fortement marqué l'activité et le financement de l'Association Femmes. Des financements exceptionnels pour les primes COVID et les surcoûts COVID ont été reçus.

Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas de faits majeurs postérieurs à la clôture autre que la poursuite de la crise sanitaire liée au COVID-19.

La fermeture du restaurant de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active, liée au COVID 19, s'est poursuivie sur une partie de l'année 2021, l'ouverture n'ayant pas eu lieu au 31 décembre 2020, d'où une baisse d'activité est encore à prévoir.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes le 31 mai 2021, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. »

1.0. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-			-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	499,00	-	-	499,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	97 687,87	15 603,67	1 698,00	111 593,54
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	18 338,48	13 366,20	-	31 704,68
- Matériel de transport	126 843,50	-	-	126 843,50
- Matériel de bureau et informatique	62 735,46	9 362,79	8 598,17	63 500,08
- Mobilier	169 471,04	14 520,51	1 203,24	182 788,31
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	5,00	-	-	5,00
- Dépôt de garantie-caution versée	10 085,75	3 133,37	674,67	12 544,45
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	
TOTAL	**528 090,23**	**55 986,54**	**12 174,08**	**571 902,69**

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

1.1. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS : DETAILS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations					
	Virements		Entrées			
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel						
Immobilisations corporelles						
- Matériels			15 603,67			
- Agencements et aménagements du matériels			-			
- Installation générale, agencement, aménagements divers			13 366,20			
- Matériel de transport			-			
- Matériel de bureau et informatique			9 362,79			
- Mobilier			14 520,51			
			-			
Immobilisations financières			-			
- Titres immobilisés			-			
- Dépôt de garantie-caution versée	674,67		2 458,70			
TOTAL	**674,67**	**-**	**55 311,87**	**-**	**-**	**55 986,54**
						0

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions					
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mise hors service	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel						
Immobilisations corporelles						
- Matériels					1 698,00	
- Agencements et aménagements du matériels					-	
- Installation générale, agencement, aménagements divers					-	
- Matériel de transport					-	
- Matériel de bureau et informatique					8 598,17	
- Mobilier					1 203,24	
					-	
Immobilisations financières					-	
- Titres immobilisés					-	
- Dépôt de garantie-caution versée	674,67					
TOTAL	**674,67**	**-**	**-**	**-**	**11 499,41**	**12 174,08**
						0

2.0. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	334,51	164,49	-	499,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	72 843,63	16 215,52	1 698,00	87 361,15
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	12 678,48	2 599,42	-	15 277,90
- Matériel de transport	95 322,93	10 768,55	-	106 091,48
- Matériel de bureau et informatique	52 308,65	4 743,10	8 598,17	48 453,58
- Mobilier	135 270,80	16 460,35	1 203,24	150 527,91
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
- Dépôt de garantie-caution versée	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	-
		-	-	
TOTAL	**411 183,13**	**50 951,43**	**11 499,41**	**450 635,15**

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations					
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel		164,49				
		-				
Immobilisations corporelles		-				
- Matériels		-				
- Agencements et aménagements du matériels		16 215,52				
- Installation générale, agencement, aménagements divers		-				
- Matériel de transport		2 599,42				
- Matériel de bureau et informatique		10 768,55				
- Mobilier		4 743,10				
		16 460,35				
Immobilisations financières		-				
- Titres immobilisés						
- Dépôt de garantie-caution versée						
TOTAL	-	**50 951,43**	-	-	-	**50 951,43**
						0

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement					
- Frais d'évaluation					
- Logiciel					
Immobilisations corporelles					
- Matériels			1 698,00		
- Agencements et aménagements du matériels			-		
- Installation générale, agencement, aménagements divers			-		
- Matériel de transport			-		
- Matériel de bureau et informatique			8 598,17		
- Mobilier			1 203,24		
Immobilisations financières					
- Titres immobilisés					
- Dépôt de garantie-caution versée					
TOTAL	-	-	**11 499,41**	-	**11 499,41**
					0

2.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT	TAUX D'AMORTISSEMENT	POSTE DU COMPTE DE RESULTAT POUR LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
Immobilisations incorporelles	-	-	-				
- Frais d'établissement	28 250,03	28 250,03	-	LINEAIRE			
- Frais d'évaluation	14 040,00	14 040,00	-	LINEAIRE	1 an	100%	COMPTE 681000
- Logiciel	499,00	499,00	-	LINEAIRE	3 ans	33,33%	COMPTE 681000
	-	-	-				
	-	-	-				
Immobilisations corporelles	-	-	-				
- Matériels	111 593,54	87 361,15	24 232,39	LINEAIRE	5 ans - 3 ans - 1 an	20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	134,10	- 0,00	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Installation générale, agencement, aménagements divers	31 704,68	15 277,90	16 426,78	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Matériel de transport	126 843,50	106 091,48	20 752,02	LINEAIRE	7 ans - 6 ans - 5 ans - 1 an	14,29%-16,67%-20%-100%	COMPTE 681000
- Matériel de bureau et informatique	63 500,08	48 453,58	15 046,50	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans	10%-20%-33,33%	COMPTE 681000
- Mobilier	182 788,31	150 527,91	32 260,40	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans - 1 an	10%-20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
	-	-	-				
Immobilisations financières	-	-	-		-	-	-
- Titres immobilisés	5,00	-	5,00	AUCUN			
- Dépôt de garantie-caution versée	12 544,45	-	12 544,45	AUCUN			
TOTAL	**571 902,69**	**450 635,15**	**121 267,54**				-

-

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

2.3. TABLEAU DES DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations financières	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
TOTAL	-	-	-	-

(a) A développer si nécessaire.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.
(c)Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

3. à 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

(1)(2)

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat (3)		Augmentation (3)		Diminution ou Consommation (3)		A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	**31 640,85**		**31 640,85**							**31 640,85**
Fonds propres avec droit de reprise	**23 320,00**	- 23 320,00	**-**							**-**
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	**37 974,94**	- 37 974,94	**-**							**-**
Ecarts de réévaluation			**-**							**-**
Réserves	**658 509,85**		**658 509,85**	227 008,20				11 965,76		**873 552,29**
Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*638 579,60*		*638 579,60*	*226 097,76*				*10 944,54*		*853 732,82*
Report à nouveau ESSMS hors gestion contrôlée	**123 014,28**	- 32 538,02	**90 476,26**	- 15 338,63						**75 137,63**
RAN Résultat sous contrôle de tiers financeurs	**110 149,96**		**110 149,96**	53 431,03		122 594,87		110 149,96		**176 025,90**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*110 149,96*		*110 149,96*	*53 431,03*		*122 594,87*		*110 149,96*		*176 025,90*
RAN Excédent affecté financement d'exploitation	**5 421,27**		**5 421,27**							**5 421,27**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*5 421,27*		*5 421,27*							*5 421,27*
Autre RAN sous gestion contrôlée	**-**	93 832,96	**93 832,96**							**93 832,96**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*-*	*93 832,96*	*93 832,96*							*93 832,96*
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs CP	**- 96 523,30**		**- 96 523,30**			- 8 024,66		- 405,92		**- 104 142,04**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*- 96 523,30*		*- 96 523,30*			*- 8 024,66*		*- 405,92*		*- 104 142,04*
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs RETRAITE	**- 139 214,20**		**- 139 214,20**			- 22 041,33				**- 161 255,53**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*- 27 750,30*		*- 27 750,30*							*- 27 750,30*
Excédent ou déficit de l'exercice	**235 919,70**		**235 919,70**			306 083,88		235 919,70		**306 083,88**
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*273 410,43*		*273 410,43*			*321 282,64*		*273 410,43*		*321 282,64*
Fonds propres de la totalité des Fondations abritées			**-**							**-**
Situation nette	***990 213,35***	*-*	***990 213,35***	*265 100,60*	*-*	*398 612,76*	*-*	*357 629,50*	*-*	***1 296 297,21***
Fonds propres consomptibles			**-**							**-**
										-
Subventions d'investissement	**36 458,18**		**36 458,18**			- 19 191,78				**17 266,40**
Provisions règlementées	**37 849,55**		**37 849,55**							**37 849,55**
TOTAL	**1 064 521,08**	**-**	**1 064 521,08**	**265 100,60**	**-**	**379 420,98**	**-**	**357 629,50**	**-**	**1 351 413,16**

(1) Pour 1er ex application de l'ANC 2018-06 : guide de l'annexe de l'OEC propose un tableau reprenant les lignes des fonds propres N-1 et N
(2) Le cas échéant informations sur autres fonds propres : nature, caractéristiques détaillées de chaque émission de titres associatifs
(3) colonnes "Dont Générosité du public" à ne servir que pour les entités qui font appel à la générosité publique

VRAI check

6.0. TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	-	-	37 849,55
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		-	-	-
Pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Pour investissement (participation des salariés)	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux stocks	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif		-	-	-
Amortissements dérogatoires		-	-	-
Provision spéciale de réevaluation	-	-	-	-
Plus-values réinvesties	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Pour produits financiers des ESSMS	-	-	-	-
Afférentes aux plus-values nettes d'actif		-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-	-
Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS	-	-	-	-
Fonds dédiés à l'investissement		-	-	-
Fonds dédiés à l'exploitation		-	-	-
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		32 478,00	-	32 478,00
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		-	-	-
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
Provisions pour risques	30 338,63	-	-	30 338,63
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour charges	198 758,35	38 998,62	-	237 756,97
		-	-	-
		-	-	-
TOTAL	**266 946,53**	**71 476,62**	**-**	**338 423,15**

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

6.1. TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Virement de compte à compte	
Provisions réglementées pour la couverture du BFR					
Provisions réglementées relatives aux immobilisations					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour investissement (participation des salariés)					
Provisions réglementées relatives aux stocks					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties					
Autres provisions réglementées					
Pour produits financiers des ESSMS					
Afférentes aux plus-values nettes d'actif					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS					
Fonds dédiés à l'investissement					
Fonds dédiés à l'exploitation					
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	32 478,00				
Fonds dédiés sur contributions financières d'aut	-				
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosit	-				
	-				
	-				
Provisions pour risques	-				
	-				
	-				
Provisions pour charges	38 998,62				
TOTAL	**71 476,62**	-	-	-	**71 476,62**

-

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises				
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Virement de compte à compte	
Provisions réglementées pour la couverture du BFR					
Provisions réglementées relatives aux immobilisations					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour investissement (participation des salariés)					
Provisions réglementées relatives aux stocks					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties					
Autres provisions réglementées					
Pour produits financiers des ESSMS					
Afférentes aux plus-values nettes d'actif					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS					
Fonds dédiés à l'investissement					
Fonds dédiés à l'exploitation					
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes					
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL	-	-	-	-	**0,00**

7.0. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)		Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
	TOTAL		
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		-	-
Prêts (1)		-	-
Autres		-	-
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 391,62	32 391,62	-
		-	
		-	
Autres	67 830,28	37 491,65	30 338,63
		-	
		-	
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-
		-	
		-	
Charges constatées d'avance (b)	9 555,88	9 555,88	-
		-	
TOTAL	**109 777,78**	**79 439,15**	**30 338,63**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

7.1. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Produits à recevoir	
	TOTAL
Immobilisations financières	-
Clients et comptes rattachés	146,79
Autres créances	59 441,73
Disponibilités	3 093,50
TOTAL	**62 682,02**

8.0. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes (b)		Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
	TOTAL			
Emprunts obligataires convertibles (2)	-			
	-			
Autres emprunts obligataires (2)	-			
	-			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit	-			
dont :	-			
- à 2 ans au maximum à l'origine	-			
- à plus de 2 ans à l'origine	-	-		
	-	-		
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	1 240,00	1 240,00		
	-	-		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	4 851,69	4 851,69		
	-	-		
Redevables créditeurs	4 723,22	4 723,22		
	-	-		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	147 560,68	147 560,68		
	-	-		
Dettes fiscales et sociales	220 158,19	220 158,19		
	-	-		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-		
	-	-		
Autres dettes (3)	10,00	10,00		
	-	-		
Produits constatés d'avance	9,00	9,00		
	-			
TOTAL	**378 552,78**	**378 552,78**	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

8.1. ETAT DES CHARGES A PAYER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Charges à payer	
	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Redevables créditeur	4 723,22
Fournisseurs	12 011,30
Dettes fiscales et sociales	124 806,85
Autres dettes	10,00
TOTAL	**141 551,37**

9.0. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (à détailler)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
2. Participations (à détailler)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				-	-	-	-			-	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				-	-	-	-			-	...

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

10.0. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAP ET FCP

Valeur estimative du portefeuille des SICAV ET FCP

Exercice / Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	-	-	-	-	-	-
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité	-	-	-	-	-	-
- d'après d'autres méthodes (à préciser)	-	-	-	-	-	-
Valeur estimative du portefeuille	-	-	-	-	-	-

10.1. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAV ET FCP

Variation de la valeur du portefeuille des SICAV ET FCP

Valeur du portefeuille / Mouvements de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	-	-
Acquisition de l'exercice	-	-
Cession de l'exercice (en prix de vente)		
Reprises de provisions sur titres cédés	-	-
Plus-values sur cessions de titres :		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice	-	-
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	-	-
Autres variations de plus-values latentes :		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		-
		-
Autres mouvements comptables (à préciser)	-	
Montant à la clôture de l'exercice	**-**	**-**

11.0.Tableau de suivi des résultats sous contrôle de tiers financeurs en attente d'affectation

ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2020	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT 2020 A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION
CHRS	53 543,11 €	33 090,00 €	- 3 555,70 €		83 077,41 €
BE	14 352,38 €				14 352,38 €
MP	73 549,82 €	5 000,00 €	- 339,71 €		78 210,11 €
FA	- €				- €
ALT	27 735,85 €				27 735,85 €
AVDL	29 503,03 €				29 503,03 €
MR	50 063,73 €				50 063,73 €
LHSS	10 546,41 €	15 341,03 €	- 857,85 €		25 029,59 €
AAVA	29 815,31 €				29 815,31 €
ACT	29 128,22 €	- €	1 082,31 €		30 210,53 €
VIF URGENCE	21 012,92 €				21 012,92 €
VIF ALT	- 5 407,56 €				- 5 407,56 €
NUIT HOTEL	1 791,80 €				1 791,80 €
SIEGE	4 607,39 €				4 607,39 €
CONSO	- 34 158,53 €				- 34 158,53 €
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	**306 083,88**	**53 431,03**	**- 3 670,95**	**-**	**355 843,96**

ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2019	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT 2019 A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION
CHRS	53 383,22 €	23 674,00 €	5 509,93 €		82 567,15 €
BE	910,44 €				910,44 €
MP	32 888,30 €	4 213,00 €	2 016,66 €		39 117,96 €
FA					- €
ALT	24 480,73 €				24 480,73 €
AVDL	- 10 944,54 €				- 10 944,54 €
MR	72 100,66 €				72 100,66 €
LHSS	- 14 536,29 €	29 823,07 €	- 405,93 €		14 880,85 €
AAVA	38 679,48 €				38 679,48 €
ACT	19 648,80 €		498,07 €		20 146,87 €
SIEGE	- 1 021,22 €				- 1 021,22 €
CONSO	- 37 379,95 €				- 37 379,95 €
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	**178 209,63**	**57 710,07**	**7 618,73**	**-**	**243 538,43**